



EXTRAIT DE DELIBERATION **PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL** **DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES**

N°17/2025

L'an deux mille vingt cinq
Le Jeudi 03 avril à 18h

OBJET

**AMMENAGEMENT DU
TERRITOIRE**

Le Comité du *Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges*, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la collectivité – Maison de l'Habitat et du Territoire, 1, avenue Dutac - EPINAL (88000), sous la présidence de M. Yannick VILLEMIN

Avenant PTRTE
Plaine et Saône
Vosgienne

M. Jean-Pierre BEGEL est nommé secrétaire de séance.

SONT PRESENTS

AIGLE Alain, ARNOULD Nicole, BAILLY Pierre, BEGEL Jean-Pierre, BERTOCCHI Franck, CHOLEY Bertrand, COLNE Jacques, COTTEREAU Jacques,, CREUSILLET Marie-Claire, D'ALGUERRE Sylvie (pouvoir de Dominique THOMAS), DIDELOT Jean-Claude, DIDIERJEAN Emilie, DREVET Frédéric, FOURNIER Michel, FRANCOIS Gilbert, GARCIN Daniel, GEORGE Dominique, HETT Paul, LAURENT Annick, LEMESLE Christophe, LEROY Patrick, MARCOT Véronique (pouvoir de Stéphanie POIRIER), MARTINET Jean-Luc, MICHEL Lucette, MOUGIN Dominique, MUNIERE Jean-Luc, NEXON Gilles, PETIT Jean-Paul, PIERILLAS Patrick, ROBIN Patrice, ROUSSEL Alain, SALVADOR Victorio, TIHAY Jean-Christophe, TOUSSAINT Michel, VAGNER Patrick et VILLEMIN Yannick.

**DATE DE
CONVOCAION**

26/03/2025

**NOMBRE DE
DELEGUES
EN EXERCICE**

56

SONT EXCUSES

ADAM Christian, AULEN Christian, BALAUD Frédéric, BALDUCCI Dominique, BEDON Julie, BEN OMRANE Adel, BERTRAND Hervé, BŒUF Stéphane, BOGARD Gérard, BOURDON Claude, BOXBERGER Jean-Daniel, BROT Alexia, CASSAGNE Philippe, CHAMPAGNE Patricia, CHANAUX Jean-Paul, CLAUDON Philippe, COMBEAU Jean-Michel, DEL GENINI Elisabeth, DESVERNES Yves, DURUPT Thierry, FATET Pascal, FRESSE Isabelle, GAILLOT Thierry, GENTY Catherine, GRANDVALLET François, GRASSER Jacques, GREMILLET Lydie, GREWIS Vanessa, GUELLAFF Kévin, GUILLAUMEY Jean-Marie, GUPPILLOTTE Jean-Pierre, HATIER Maurice, HUMBERT Didier, HUMBERT Nicolas, JACQUEL Catherine, JACQUOT Michel, JEANDEL-JEANPIERRE, JOURDAIN Benoît, LABAT Antoine, LAPORTE Irène LASSERONT Elisabeth, LAURENT Carole, LEMARQUIS Christine, LOUIS Claude, MARQUAIRE Dominique, MARTIN Éric, MATHEY Myriam, MENNECIER Henri, MERONI Alain, MONCHIERI Marine, MULLER Stéphanie, NARDIN Patrick, PAGEL Nicolas, PARVE Emmanuel, PHILIPPE Jean-Pierre, PIERRE Gabriel, POIRIER Stéphanie (donne pouvoir à Véronique MARCOT), RETOURNARD Philippe, RICHARD Xavier, ROCHE Monique, SAVOY Violette, SIMONIN Stéphane, SMAINE Margot, SOLTYS Philippe, SOURDOT Jacques, SYLVESTRE Jean-Claude, SYLVESTRE Pierre, TANNEUR Céline, THIEBAUT Christine, THIERY Philippe, THIERY François, THOMAS Dominique (donne pouvoir à Sylvie D'ALGUERRE), THOMAS Philippe, VAGNE Daniel et VARIN Gilles.

**NOMBRE DE
PRESENTS**

36

**NOMBRE DE
POUVOIRS**

2

**NOMBRE DE
VOTANTS**

38

**NOMBRE DE
SUFFRAGES
EXPRIMES**

38

RAPPORT DU PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le

ID : 088-200048726-20250403-DELIB2025_17-DE



Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical qu'il convient de se prononcer sur l'avenant au Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE) Plaine et Saône Vosgienne, comme ci-annexé.

Le PTRTE adopté en 2021 est un outil de dialogue territorial entre les services de l'État dans les Vosges, le Conseil Régional Grand-Est et le Conseil Départemental des Vosges pour appuyer conjointement le PETR du Pays d'Epinal, Cœur des Vosges, le PETR de la Plaine des Vosges, de la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien, de la Communauté de Communes Terre d'eau, de la Communauté de Communes Mirecourt Dompain et de la Communauté de Communes Vosges Côté Sud-Ouest ainsi que les communes qui les composent pour la mise en œuvre de leurs projets, ou ceux des acteurs économiques ou associatifs implantés sur leur territoire.

Une instruction nationale du 30 avril 2024 a fixé pour objectif de relancer la dynamique autour de ces PTRTE. Les objectifs sont confortés pour en faire le vecteur local privilégié de la transition écologique en cohérence avec les enjeux départementaux et avec les ambitions régionales issues des Conférences des parties (COP). Ainsi, ces Pactes Territoriaux de Relance et de Transition Écologique sont amenés à évoluer, sans changer d'acronyme, vers les Pactes Territoriaux de Réussite pour la Transition Écologique.

Pour cela une actualisation est nécessaire et s'appuie sur la feuille de route « Grand Est Région Verte (GEREVE) ». Elle intègre les engagements et les actions déclinant au niveau local la planification écologique.

Il est rappelé que chaque année fait l'objet d'une mise à jour de la liste des projets avec des temps de validation en comité technique et de pilotage sans nécessité de délibération.

DELIBERATION

Après avoir entendu le rapport du Président et en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité,

ADOpte l'exposé du Président,

APPROUVE l'avenant n°1 du Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE) Plaine et Saône Vosgienne, comme ci-annexé,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout acte utile à la bonne administration du dossier.

**Pour extrait certifié conforme,
Le Président,**

Yannick VILLEMIN

